



PRÉFET DU GERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Risques
Unité Qualité de l'Eau**

LE PRÉFET

Auch, le

24 MAI 2023

Monsieur,

Votre dossier de demande de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement, relatif au **projet de construction d'un lotissement de 10 lots au lieu-dit « En Marac » sur la commune de Gimont** a été déposé sous forme papier et porte le numéro 32-2023-0100014131.

Un récépissé a été délivré le 09 février 2023. **En l'absence d'opposition dans le délai imparti, l'opération projetée peut être entreprise en vertu d'une autorisation tacite**, conformément à l'article R.214-33 du code de l'environnement.

Les ouvrages, les travaux et les conditions de réalisation et d'exploitation doivent être conformes au dossier déposé qui doit lui-même être compatible avec la réglementation en vigueur.

Copies de la déclaration, du récépissé et du présent courrier sont adressées dès à présent à la mairie de GIMONT où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires du Gers durant une période d'au moins six mois.

La décision tacite qui a été prise est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de votre part dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de GIMONT.

Le présent accord ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation
le directeur départemental des territoires
La cheffe du service eau et risques



Valérie LACOMBE-PIAMAT

Pièce jointe :

– 1 certificat d'achèvement des travaux

Copie pour information :

OTCE INFRA – 4bis Chem. Bénech, 31470 Fonsorbes

**Monsieur Jean-Claude DUFFAUT
EURL JCD
Pagueres Bas
32 200 MONTIRON**

Mél. : camille.diome@gers.gouv.fr
Tél : 05 62 61 53 33
19 Place du Foirail - 32 000 AUCH
www.gers.gouv.fr